

3 : Les droits de douane frappant les sous-positions tarifaires suivantes sont modifiés suivant le tableau ci-après :

POSITIONS TARIFAIRES	DESIGNATION DES PRODUITS	D.D (%)
04 04 10 00	- Lactosérum, modifié ou non, même concentrés ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants.	15
15 07 10 90	- - Autres	15
15 08 10 90	- - Autres	15
15 11 10 90	- - Autres	15
15 12 11 90	- - - Autres	15
15 13 11 90	- - - Autres	15
15 13 21 90	- - - Autres	15
15 14 11 90	- - - Autres	15
32 10 00 50	- Pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs.	15
48 16 20 00	- Papiers dits " autocopiants".	15
49 08 90 10	- - Pour usages industriels.	15
54 02 41 00	- - De nylon ou d'autres polyamides.	5
54 02 42 00	- - De polyester, partiellement orientés.	5
72 10 12 00	- - D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm.	5
73 15 11 10	- - - De transmissions de tous systèmes	15
73 15 12 10	- - - De transmissions de tous systèmes	15
73 15 19 00	- - Parties	15
76 06 11 00	- - En aluminium non allié.	5
83 01 20 00	- Serrures de types utilisés pour véhicules automobiles.	15
83 01 60 00	- Parties	15
84 15 10 20	- - Collections dites CKD.	5
85 11 10 00	- Bougies d'allumage.	15
85 36 61 10	- - - En porcelaine.	15
90 18 32 00	- - Aiguilles tubulaires en métal & aiguilles à sutures.	5
90 18 39 90	- - - Autres.	5
94 01 20 00	- Sièges des types utilisés pour véhicules automobiles.	15